

Quel changement l'espace d'une année n'apporte-t-elle pas dans les idées et les sentiments des hommes ! Mesurez, par exemple, le chemin parcouru depuis la dernière session, en jetant un coup d'œil sur les débats de l'année dernière, comme je l'ai fait hier. Lisez le compte-rendu officiel de 1885 et rapprochez ce qui s'est passé alors de ce que l'on voit aujourd'hui ! Le 19 mars 1885, fête de Saint-Joseph, ce grand saint dont le nom est synonyme de fidélité et de loyauté, a été choisi par Louis Riel pour commencer la révolte du Nord-Ouest. Le 19 mars, Louis Riel, se mettant en guerre et avec l'autorité civile et avec l'autorité religieuse, levait, par ses actes et ses déclarations, l'étendard de la révolte. Les jours suivants, la sédition faisait rage, et, après demain, nous verrons l'anniversaire d'un des plus tristes événements de notre histoire, l'anniversaire de la bataille du Lac-aux-Canards, où sont tombés tous la balle des traîtres et des rebelles, conduits par Riel, plusieurs de nos plus braves soldats et des meilleurs citoyens du Nord-Ouest. C'étaient les premières victimes de la perfidie d'une bande criminelle qui, après avoir détruit les propriétés du gouvernement, pillé les magasins de citoyens industriels, et fait prisonniers des hommes dont le seul tort était d'obéir à l'autorité, déchira le drapeau britannique et se lança dans cette révolte dont il sera question, j'espère, aujourd'hui pour la dernière fois. J'espère que nous n'en entendrons plus parler après que nous aurons fait notre devoir aujourd'hui, en déclarant hautement que le pays n'approuve pas ceux qui voudraient que la Chambre proclame que, aux yeux des Canadiens, ce soulèvement était justifiable.

Nous n'avons pas perdu le souvenir du sentiment qui dominait la Chambre, lorsque les 22, 23 et 24 mars, elle apprenait que l'agitation qui régnait au Nord-Ouest, depuis plusieurs mois, s'était transformée en une révolte ouverte. Il est vrai que, alors comme depuis le commencement de la présente session, quelques députés de l'opposition avaient demandé des renseignements et des documents ; mais cependant la Chambre poursuivit sa besogne jusqu'au jour où elle entendit le tumulte de la rébellion et apprit que les plus braves des fils du pays étaient appelés, par le gouvernement, à rétablir l'ordre. Lorsque la nouvelle de l'engagement du Lac-aux-Canards nous parvint, personne parmi nous n'aurait songé à dire que ceux qui avaient pris les armes, au mépris de nos lois, ne méritaient pas les châtiments les plus sévères.

Je me rappelle que, quelques jours plus tard, lorsqu'un journal de l'Ontario eut l'audace — comme on disait alors — d'écrire que l'honorable chef de la gauche, avait encouragé